

Le 7 mai 2018.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 mai 2018, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, complété par l'inscription de sujets supplémentaires apportés par la secrétaire.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 4 avril 2018 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	3 <sup>e</sup> versement	11 721,00 \$
Buropro Citation	caisse de papier	48,15
Hamel Propane		374,07
Monty Sylvestre		130,27
Energies Sonic	diesel	1 474,77
Buropro Citation	papier, colle (repayé OTJ)	16,30
Sani-Sécur GD	caisse essue-tout	36,74
Vivaco	ampoules DEL salle	87,20
“	produits nettoyant	10,67
Ville de Victoriaville	entente loisirs Victoriaville	3 426,92
Petite caisse	clés, sacs poubelle	26,51
Comité récréatif NDH	matériel peinturer marche c.c.	6,95
Carquest	huile, boulons	111,51
Christiane Leblanc		1 845,68
Mario St-Cyr	loc. mach. avril	500,00
“	all. dép. mai	300,00

Gilles Leblanc	c.c. avril	100,00
Receveur Général Canada		801,01
Vitrierie ML	vitre tracteur	155,96
J.U. Houle	matériel pour réservoir vieille huile garage	22,61
Geneviève Boutin	cadeaux nouveaux arrivants + bébés	205,00
RC Novation	fact. + surveillance service internet	560,51
MRC Arthabaska	papeterie permis	78,75
Remb. taxes payées en trop, correction évaluation		128,79
Buropro Citation	valise insp. mun.	175,90
Vivavo	huile hydraulique	76,43
Postes Canada	100 timbres	97,73
Télébec	usine	96,54
Sogetel	garage	33,30
“	c.c.	69,89
“	bureau	69,52
“	internet	413,91
Rogers		41,79
Carquest	réparation tracteur pelouse	72,50
Groupe EnvironneX		155,22
Hydro Québec	éclairage	220,05
Gesterra	transport des matières mai	3 488,28
“	traitement des matières avril	1 161,07
Formulaires FD	formulaires permis	143,26
Réseau Villes villages en santé	remise de prix	170,00
Hydro Québec	entrepôt	50,30
“	terrain de jeux	308,10
“	c.c.	937,93
“	usine	673,71
“	garage	319,48
Remb. internet, vente maison		98,00
Christiane Leblanc	courrier enrg.	11,50
Brico Béton Vibré	installation septique	3 966,63

Total 35 020,41 \$

Salaires des employés : 7 081,47 \$

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

#### **01-05-18 INSCRIPTION RENCONTRE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ**

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'inscription de M. Poulin à une rencontre de formation des services marchands de proximité avec la Coop de Solidarité, le 24 avril à Québec. On paiera également le déplacement.

#### **02-05-18 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**Attendu** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 93 657 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

**Attendu** que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**Attendu** que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

**Pour ces motifs**, il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **03-05-18 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 2018-2019**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale pour 2018-2019, au montant de 50 000 \$, pour les chemins suivants : chemin du 10<sup>e</sup> rang et 1<sup>er</sup> rang nord, rechargement de gravier et construction ou remplacement de ponceau, tel qu'indiqué par l'inspecteur de voirie.

#### **04-05-18 RÉOLUTION BUDGET CADEAUX NOUVEAUX ARRIVANTS**

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un budget de 205 \$ pour l'achat de cadeaux pour les nouveaux arrivants et les nouveaux bébés.

#### **05-05-18 MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 359**

**Attendu** que le règlement numéro 359, concernant la construction d'un garage/caserne et abri à sable, ordonnant des travaux de 971 874 \$ et décrétant un emprunt de 971 874 \$ à cette fin a été adopté par le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham lors de la séance du 2 mars 2015 ;

**Attendu** qu'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Que l'article 3 du règlement numéro 359 soit remplacé par le suivant :

#### **ARTICLE 3**

Aux fins du présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser jusqu'à concurrence d'une somme de 1 038 601 \$, incluant les imprévus, les honoraires professionnels, les frais de financement et les taxes nettes. Le détail des dépenses étant plus amplement décrit à l'annexe B.

Que l'article 4 du règlement numéro 359 soit remplacé par le suivant :

#### **ARTICLE 4**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 951 600 \$ sur une période de 20 ans, et à affecter une somme de 87 001 \$ provenant des surplus accumulés.

#### **06-05-18 AJOUT DE PROPRIÉTAIRES AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 387**

**Attendu** que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a adopté le règlement d'emprunt numéro 387, en date du 5 février 2018, au montant de 218 561 \$ ;

**Attendu** que ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 22 mars 2018 ;

**Attendu** que l'objet de ce règlement d'emprunt a pour effet d'encourager la mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité ;

**Attendu** qu'une compensation est décrétée en vertu du règlement numéro 387 en remboursement du capital et des intérêts annuels de l'emprunt, sur une période de 15 ans, sur chaque immeuble qui bénéficie dudit programme, d'après la valeur des travaux individuels effectués sur ledit immeuble ;

**Attendu** qu'il y a deux (2) propriétaires qui voudraient s'ajouter audit programme d'aide financière ;

**Attendu** que ce fait n'augmente pas la charge (\$) des autres contribuables qui doivent rembourser ce règlement d'emprunt ;

**Attendu** que les propriétaires se qualifient au sens du règlement d'emprunt ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adopte une résolution pour ajouter deux (2) propriétaires qualifiés au programme d'aide financière décrété par le règlement d'emprunt numéro 387, conformément à l'article 1076 du Code municipal ;

Une copie de cette résolution sera envoyée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il y aura une rencontre avec l'UPA, mardi 8 mai, 18h30, au centre communautaire.

#### **07-05-18 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ASSISTANCE TECHNIQUE GÉNÉRALE**

**Attendu** les besoins de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour des services professionnels en assistance technique ;

**Attendu** les projets en cours de réalisation ou toutes autres demandes à venir ;

**Attendu** qu'une ressource externe pourra aider la municipalité dans toutes les phases des différents projets municipaux ;

**Attendu** que cette assistance pourra concerner la programmation des programmes AIRRL, TECQ et autres, rencontre, préparation de documents d'appels d'offre et autre accompagnement en infrastructures municipales ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnels en assistance technique générale de Techni-Consultant inc, au taux horaire de 89 \$, suivant l'offre de M. David Lafontaine, président en date du 10 avril 2018.

#### **08-05-18 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PLANS ET DEVIS, SURVEILLANCE**

**Attendu** le projet AIRRL en cours pour le rang 2 sud et 1 sud-ouest ;

**Attendu** qu'il a des travaux qui ont été ajoutés à la réfection de ces chemins ;

**Attendu** que ces travaux consistent à des remplacements de ponceaux et rechargement de pierres concassées ;

**Attendu** que l'on parle de relevés topographiques, préparation d'appel d'offre, estimation des coûts, surveillance de bureau et chantier de même que les plans finaux ;

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un mandat supplémentaire à Génicité de Trois-Rivières au montant de 9 880 \$ (en ajout du budget antérieur), tel que présenté dans l'offre de M. François Thibodeau ingénieur en date du 16 avril 2018. La surveillance sera ajustée pour respecter le budget maximal de 21 740 \$ avant les taxes.

Nous avons été informés que le montant restant sur la TECQ 2018 pourra être dépensé en 2019 s'il y a lieu.

#### **09-05-18 NOMINATION PRO-MAIRE**

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Jean-Marie Poulin pro-maire pour les mois de juin, juillet et août 2018.

Il y aura une rencontre de consultation le 15 mai, 19 heures, à la commission scolaire de Victoriaville, dans la foulée de l'élaboration de leur Plan d'engagement vers la réussite.

Il y aura une rencontre pour les DG, le 15 mai à 13h30 à St-Christophe d'Arthabaska, concernant le logiciel de suivi du transport du camion de vidange des boues de fosses septiques ; également on parlera du logiciel Somum qui a été révisé. Mme Boutin pourra assister à une rencontre ultérieure si nécessaire.

Demande de don pour la Fondation Réal-Lavertu inc. : on vérifie ce qu'on a fait l'année passée.

### **10-05-18 Demande commune au Fonds d'Aide de Desjardins – Projet de Fibre optique**

**ATTENDU** la volonté de notre municipalité de mettre en place un réseau de fibre optique qui permettra d'offrir des services de télécommunications à large bande à tous nos résidents et entreprises situés sur notre territoire ;

**ATTENDU QU'**un projet collectif de fibre optique est présentement débuté avec la MRC d'Arthabaska afin de réduire les inégalités de services dans les petites municipalités, principalement en milieu rural ;

**ATTENDU QU'**un tel projet a une grande importance sur la vitalité de nos milieux, essentiellement sur le plan du développement socio-économique de notre région, autant pour les besoins des résidents que pour ceux des commerces, des entreprises et des industries ;

**ATTENDU QUE** le Fonds d'Aide de Desjardins est dédié à soutenir des projets collectifs tel que notre projet de fibre optique ;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord désirent s'unir afin d'acheminer une demande commune VIA le Fonds d'Aide Desjardins pour notre projet régional de Fibre optique ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée de M. Jean-Luc Lavigne, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**d'acheminer** une demande commune au Fonds d'Aide de Desjardins au nom des municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord pour notre projet collectif régional de fibre optique, demande d'aide pour une somme totale de 30,000 \$, représentant un montant de 10,000 \$ par municipalité.

Il y aura une rencontre pour les maires et les dg avec le ministère des Transports, mardi le 29 mai à 14 heures, à la salle du conseil de la ville de Victoriaville.

Travaux dans l'emprise du ministère des Transports, mise au point.

Pêche Nicolet a remis 10 droits de pêche, on fera un tirage parmi les participants lors des prochaines activités municipales.

Demande de commandite pour les bénévoles de la société St-Jean-Baptiste : on préfère remercier nos bénévoles localement.

### **11-05-18 ACHAT BACS BRUNS**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 10 bacs bruns chez Gesterra, au coût de 150,35 \$ plus le transport et les taxes, à même le retour des redevances, afin de satisfaire à l'arrivée de nouveaux résidents.

Loisirs collectifs : on attend la facture de notre quote-part au montant de 3 000 \$.

### **12-05-18 CONSOLIDATION DES PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX FINANCÉS DANS LE CADRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- De soumettre au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales une demande de financement d'un maximum de 27 029 \$ pour la réalisation du même projet financé dans le cadre de l'appel de projets réalisé pour la Consolidation

des projets locaux et régionaux financés dans le cadre des Alliances pour la solidarité, tel que décrit dans le protocole d'entente 2016-2017, soit :

Embaucher une chargée de projet pour consolider les actions mises en place dans le cadre du projet "Une communauté solidaire". Celle-ci devra assurer la bonification des services offerts par le réseau d'entraide, rendre le réseau de covoiturage accessible aux gens n'ayant pas accès à internet, mettre à jour la pochette d'information destinée aux aînés qui fait la promotion de tous les services disponibles pour eux, bonifier les rencontres thématiques auprès des jeunes et bonifier les séances d'information sur la prévention et la sensibilisation qui leur sont destinés. De plus, le projet implique la prise en charge des cuisines collectives et d'une popote roulante.

- De s'engager à faire le suivi du projet et de s'assurer de respecter tous les termes du protocole d'entente, notamment celui de réaliser le projet dans la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2018 ;
- D'autoriser Christiane Leblanc, occupant le poste de directrice générale et secrétaire trésorière, à signer au nom de notre organisme un protocole d'entente éventuel avec le Secrétariat.

### **13-05-18 PROJET RÉAMÉNAGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX AU PROGRAMME PIQM-MADA**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer le projet de réaménagement des services municipaux au programme PIQM-MADA. Un montant maximal de 100 000 \$ est demandé au programme. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à payer sa part des coûts du projet.

La municipalité nomme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, comme personne autorisée à signer en son nom tous documents relatifs à la demande. La municipalité nomme Geneviève Boutin comme chargée de projets, responsable de toutes questions liées à la demande.

### **14-05-18 SIGNALISATION INDIQUANT LA PRÉSENCE DE CHEVAUX**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander les panneaux de signalisation indiquant la présence de chevaux sur les chemins municipaux, chez Signalisation Lévis. On aurait besoin d'environ une dizaine de panneaux et de poteaux, pour un coût approximatif de 1 000 \$ plus les taxes.

Vérification mécanique du camion d'hiver à faire d'ici le 30 juin.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de poste suivant :

- Fourniture de bureau inspecteur au poste salaire inspecteur municipal

Emploi vert : des entrevues seront faites prochainement, pour un emploi de 360 heures au coût de 5 300 \$, dont 50% subventionné.

Assemblée générale de Copernic, 30 mai, 19h30, St-Valère.

Mise à jour budget des Jeudis en chanson, confirmation de la date du 16 août, coûts : 1 143 \$, participation de la municipalité 475 \$ tel que résolu.

Livre de M. Florent Charest : il y aura la possibilité d'en garder quelques copies au bureau municipal. On pourra en faire l'annonce sur le site municipal, sur Facebook et le petit journal.

**15-05-18 30 ANS RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

Attendu que la municipalité est finaliste pour la coupe VVS Réal Lacombe ;  
Attendu que la présence de représentants de la municipalité est souhaitable ;  
Attendu qu'il y a des frais de 85 \$ par personne pour y assister ;  
Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'inscription de Geneviève Boutin et Roseline Boucher à cette activité, qui aura lieu à Sherbrooke le 30 mai prochain.

La Classique des Appalaches aura lieu le 25 août, rencontre à venir pour la préparation avec les bénévoles et autres ressources municipales.

Questions sur la voirie : abat-poussière, fauchage, etc. + pancarte indiquant la grotte à commander rapidement.

M. Poulin a trouvé très intéressant la rencontre à Québec, on mentionne que les municipalités doivent supporter leur Coop locale.

Table de pool à réparer : retour à l'ajournement, comité récréatif pas d'argent pour ça présentement.

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée se termine à 21h00 ; on poursuivra à l'ajournement du 14 mai, 19 heures, tel que déjà proposé.

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle  
Seconder par Mme Lise Nolette

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale  
Secrétaire trésorière









